

**PROCES-VERBAL DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**VILLE DE CHAVIGNY – Meurthe-et-Moselle**  
**Séance du 14 juin 2019**

L'an deux mil **dix-neuf**, le **quatorze juin**, à 20 H 30, le Conseil Municipal de CHAVIGNY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé TILLARD -Maire-.

**Date de convocation** : 06 juin 2019

**Date d'affichage** : 17 juin 2019

**Conseillers en exercice** : 17 – **Présents** : 08 – **Votants** : 08

Présents : DENILLE – MARECHAL – MAZOYER – POJÉ – ROUYER – SOYER – TILLARD – VILLA –

Absents : DENIS – DUBOURG – GEORGE – HOPPE – LODDO – MAHLA – SUSSON – TREMPÉ – ZITELLA –

Procurations :

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie MARECHAL

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de cette séance les questions, inscrites à l'ordre du jour et nécessitant une délibération du Conseil Municipal, seront reportées lors d'une **seconde séance**, à savoir :

**Mardi 25 juin 2019 à 20 H 30.**

**PRESENTATION DE L'ETUDE 'PONT DU TRAM' PAR LES ECOLES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Suite à la délibération du 30/11/2018, autorisant le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune et les Ecoles d'Enseignement Supérieur (UL, EEIGM, ENSArchitecture de-Nancy et ENSAD), concernant une étude sur l'avenir du Pont du Tram, les élèves des écoles présentent leur projet de réhabilitation du lieu : « passerelle du Tramway à CHAVIGNY » ; (les deux dossiers ont été transmis par mail et sont disponibles en Mairie).

L'objectif étant de proposer un aménagement de l'espace autour de la passerelle pour la revaloriser et l'intégrer au mieux dans le paysage, tout en rappelant son histoire.

Ce Pont, datant de 1910, fait partie de l'ancienne ligne de tramway de l'agglomération de Nancy et est l'un des premiers ouvrages en béton armé. Plusieurs paramètres ont dû être pris en compte :

- Sécurisation du lieu
- Valorisation du patrimoine
- Aménagement du lieu
- Esthétique.

Afin de connaître précisément son état de dégradation et proposer des solutions de rénovation adaptées, deux carottages ont été réalisés dans les piliers, par la Société FORSICA.

Un test de compression a été réalisé sur un carottage et l'autre a été coupé en 2, une partie a été broyée et l'autre a subi un test de carbonatation : détermination de la quantité d'ions chlorures, de la porosité et de l'alcali-réaction. L'humidité de la zone : beaucoup de végétation et absence de drainage ont accéléré sa dégradation.

Il est envisagé de garder les piliers, partie typique du pont, d'enlever le tablier et de le remplacer par de la tôle en acier corten et un platelage en bois. Il faudra traiter par déchloruration et rénover par béton projeté.

.../...

Afin d'aménager autour de la passerelle, il pourrait être créé :

- un mur de soutènement : noue pour drainer et absorber l'eau
- un écomusée
- des bancs et des tours : implantation de folies pour permettre plusieurs points de vue 'belvédère' en 3 lieux pour ainsi valoriser le paysage existant.

La Commission Patrimoine de CHAVIGNY a également assisté à cette présentation.

Une présentation sera faite, ultérieurement, à la population en réunion publique.

### **ETABLISSEMENT DES LISTES PREPARATOIRES DES JURES D'ASSISES 2020**

Conformément à la circulaire préfectorale, relative à l'établissement des listes préparatoires communales des jurés d'assises pour l'année 2020, six électeurs ont été tirés au sort à partir de la liste électorale arrêtée au 06/05/2019, à savoir :

- |                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| ❶ M. MARTIN Xavier         | - 01 Allée Saint Blaise |
| ❷ M. GUILLOU David         | - 26 rue de Nancy       |
| ❸ M. SALGADO Daniel        | - 3b rue de Chatel      |
| ❹ M.SEGUIN/RENARD Jocelyne | - 07 rue Henri Dunant   |
| ❺ M.FEUILLATRE Adrien      | - 23 rue de Nancy       |
| ❻ M.HAIRAYE-REMY Félicien  | - 66 Cottage Beauséjour |